Inf'Oderen

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - JUILLET 2013

SOMMAIRE

P. 1 et 2	Le mot du maire
P. 3	Le conseil municipal en bref
P. 4 et 5	Le budgets 2013
P. 6	8 mai 2013
P. 7	Odr'Anim - Bûcher de la St Jean et soirée tricolore
P. 8	La chasse aux œufs -CMJ La bibliothèque de l'école L'arbre du Gomm
P. 9	Information gendarmerie
P. 10	Conférence débat Don du sang
P. 11	Des nouvelles du cercle Sainte-Marie
P. 12 et 13	Un océan dans les Vosges
P. 14	Total Raffinage Marketing ALMA 68
P. 15	Les recettes du monde
P. 16 et 17	Les mots-croisés
P. 18	La liste des gagnants À vos plumes !
P. 19	Informations diverses
P. 20	Jeu concours
P. 21	Le calendrier des manifestations de juillet à décembre
P. 22 et 23	Les pharmacies de garde
P. 24	Informations utiles

Le mot du Maire

Nous voici à mi-chemin de cette année 2013, avec le sentiment de n'être qu'au printemps, tant cet hiver était long et humide.

Néanmoins, nous nous en sortons plutôt bien comparé à certaines régions ou pays où les inondations, tornades et autres phénomènes climatiques ont plongé les populations dans un désarroi indescriptible.

Le budget 2013 a été voté le 28 mars, et vous trouverez dans ce bulletin les détails des recettes et des dépenses. Il n'est jamais inutile de rappeler que nous nous efforçons de gérer au plus juste et « en bon père de famille » les finances publiques de notre Commune. **Cette année les impôts n'augmenteront pas.**

Cependant, il ne faut nous voiler la face, la crise perdure et les répercussions des baisses de dotation de l'Etat se font sentir. De même, les aides du Département et autres dotations et péréquations sont toutes à la baisse.

Et pourtant nos charges augmentent comme vous le constatez vous-même dans vos foyers respectifs. Aussi, nous devons réfléchir à faire autant et mieux avec des moyens réduits, concrètement « ajuster » chaque dépense à son besoin.

Travaux de réseaux dans les rues Bel Air, Gomm (parties basses) **et Durrenbach** (partie haute).

Après les travaux de pose du réseau d'assainissement collectif qui étaient relativement longs, nous avons entrepris la mise en souterrain des réseaux, téléphonique, courant faible (220 volts) et de l'éclairage public.

Au moment où vous lirez ce bulletin, le chantier sera déjà bien avancé.

Dès cet été nous poserons un « bi-couche » sur les tranchées de manière à assurer une bande roulante acceptable avant la pose définitive des enrobés au printemps prochain. Raison de cette décision : assurer un bon tassement des fouilles avant la pose définitive des enrobés de manière à éviter des malformations de la chaussée à l'issue des travaux.

Nous sommes bien entendu conscients des désagréments générés par ces travaux, mais il est difficile d'entreprendre de tels travaux sans gêne pour les riverains.

Travaux de sécurisation du rocher du Vontay

Ces travaux sont terminés et se sont bien passés. Nos amis arboriculteurs sont à présent rassurés quant aux éventuelles chutes de pierres sur leur immeuble.

Aire de jeux pour les petits

A plusieurs reprises, l'idée de créer une aire de jeux pour les plus petits nous était proposée, mais faute de moyens ou devant d'autres priorités, nous avions régulièrement reporté ce projet. Cette année, les jeunes du nouveau CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ont placé ce sujet en priorité, le Conseil Municipal l'a inscrit au Budget 2013 et Armand Weiss suit le dossier en collaboration avec les jeunes.
Dès le feu vert du Conseil Général pour l'aide au financement, nous passerons commande et nous espérons que nos plus jeunes pourront encore en profiter avant la rentrée scolaire. L'aire de jeux se situera rue de la Gare sur l'espace libre situé entre la rue de la Gare et l'Hôpital Saint-Vincent.

Partenariat Citoyen d'Oderen

A l'initiative de Christophe Del Frari, professeur des écoles remplaçant Jean-Marie GEBEL, avec le soutien de la Directrice des Ecoles Myriam GRUNENWALD, et en étroite collaboration avec la Municipalité et plus particulièrement Eliane WYSS, 1ère Adjointe, et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Haut-Rhin, un projet d'Ecole « Elève Citoyen » a été entrepris avec pour temps forts :

- commémoration du 8 Mai en présence des parents, officiels, enseignants, et bien entendu les enfants citoyens,
- témoignage citoyen de M. Gérard De Turckheim sur des faits marquants durant la dernière guerre,
- réhabilitation du drapeau des anciens combattants d'Oderen,
- exposition didactique traitant de l'Eurocitoyenneté,
- visite du Parlement Européen le 21 juin,
- Inauguration le 29 juin de l'exposition eurocitoyenne et présentation du drapeau restauré en présence de M. SCHERR d'un beau parterre de personnalités.
- remise du diplôme « d'élève citoyen » le 5 juillet en présence de M. SCHERR.

Une très belle initiative qui a permis aux anciens combattants d'Oderen de se rencontrer et témoigner auprès des élèves de nos écoles, et surtout une manière pédagogique de faire comprendre à nos enfants qu'il ne faut pas oublier les actes de bravoure de nos anciens combattants, auxquels on doit respect et reconnaissance, et que la construction de l'Europe, même si elle n'est pas toujours parfaite, doit être une garantie de Paix pour notre avenir et surtout celui de nos enfants.

Encore bravo et merci à tous pour votre implication.

Feux de la Saint Jean

Cette année les conscrits ont fait défaut, qu'à cela ne tienne, un groupe de bénévoles sous l'égide d'Odr'Anim avec René ROGUET comme locomotive a érigé un beau « Fackel » afin que la tradition perdure à Oderen.
Bravo à toute cette équipe.

Excellentes vacances à tous.

Très cordialement
Votre Maire, Francis ALLONAS

Le conseil municipal en bref

SÉANCE DU 7 MARS 2013

Le Conseil Municipal,

DECIDE de reporter la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

EMET un avis défavorable à la prise en charge, même partielle, de la facture d'un particulier relative à la réfection d'un vase surpresseur, endommagé suite à divers travaux réalisés sur les canalisations.

ACCEPTE de prendre en charge la perte de salaire d'un pompier à hauteur de 143.03 €.

DECIDE DE fixer le montant des indemnités forfaitaires complémentaires pour élections à 359,56 € (montant brut) conformément au mode de calcul sus exposé.

DECIDE DE RAPPORTER ET REMPLACER la délibération du 13 décembre 2012 relative aux modalités d'adhésion à une convention de participation « Prévoyance » pour les agents communaux.

DECIDE DE RAPPORTER ET REMPLACER la délibération du 13 décembre 2012 relative à la participation aux mutuelles 'santé » des agents communaux.

DECIDE de verser une gratification exceptionnelle de 64 € à une stagiaire pour services rendus.

DONNE UN AVIS DEFAVORABLE à la prise en charge de l'impayé sur facture EDF.

FIXE les montants des subventions aux associations au titre de l'année 2013

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'association Accord 68.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'association SEPIA.

SÉANCE DU 18 AVRIL 2013

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes d'une convention financière pour la numérisation du cadastre à passer avec la Communauté de Communes

AUTORISE le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi nº 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée et pour faire face aux besoins occasionnels précités, des agents non titulaires à temps complet correspondant au grade d'adjoint technique territorial de 2ème classe ;

DECIDE de créer un poste d'Agent Administratif dans le cadre du dispositif « Contrat d'accompagnement dans l'emploi ».

ACCEPTE, par 12 voix pour, 2 abstentions, 1 voix contre, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 250 € à la formation musicale Alsatia/Orphéenne ;

ACCEPTE d'attribuer une subvention de 515 € à la nouvelle association « le Markstein ça vous gagne ! » ayant son siège à Oderen ;

DONNE son accord de principe sur la vente de terrains sis en bordures de propriétés, rue du Fossé de l'Etang.

DONNE son accord de principe à la cession d'une emprise en bordure de la voie communale du Bel Air et FIXE le prix du terrain à 3 000 € l'are.

ACCEPTE de prendre en charge le dossier présentant un impayé sur facture EDF de 76.00 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant nº 1 du marché public de travaux pour la sécurisation de rochers, rue du Fossé de l'Etang / rue du Vontay.

SÉANCE DU 16 MAI 2013

Le Conseil Municipal, :

APPROUVE le dossier d'aménagement d'une aire de jeux pour un montant de 17 319.59 € HT, soit 20 714.23 € TTC, et DECIDE de solliciter une aide financière auprès du Conseil Général du Haut-Rhin pour cette opération,

ADOPTE la décision modificative suivante au Budget Primitif 2013 :

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	
Comptes	**Montant**
61523	- 15 000
61551	- 3 000
6135	- 3 500
023 virement	21 500
Total	21 500

INVESTISSEMENT DÉPENSES	
Comptes	**Montant**
2315	21 500
Total	21 500

INVESTISSEMENT RECETTES	
Comptes	**Montant**
021	21 500
Total	21 500

APPROUVE le projet de travaux de voirie à réaliser rue du Raingott,

DECIDE d'intituler la nouvelle rue reprenant la partie haute de la rue du Bel Air : Rue du Réservoir et ATTRIBUE la nouvelle numérotation subséquente.

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'UNICEF

DECIDE d'attribuer une subvention de 131.30 € à l'USEP.

SÉANCE DU 28 MARS 2013

Comptes Administratifs 2012

BUDGET FORET

Le compte administratif 2012 fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses d'investissement	6 063.61 €
Recettes d'investissement	18 475.16 €
	+ 12 411.55 €
Dépenses de fonctionnement	158 496,22 €
Recettes de fonctionnement	200 202,53 €
	+ 41 706,31 €
Soit un résultat global de	+ 54 117,86 €

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2012 fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses d'investissement	270 564,31 €
Recettes d'investissement	120 026,18 €
	+ 150 538,13 €
Dépenses de fonctionnement	828 156,47 €
Recettes de fonctionnement	1 219 449,40 €
	+ 391 292,93 €
Soit un résultat global de clôture de :	+ 240 754,80 €

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE

1. Budget Forêt : les résultats 2013 sont reportés au budget primitif 2013 comme suit :

La somme de 22 336.45 € est affectée en section d'investissement (compte 1068) au budget primitif 2013.
La somme de 19 369.86 € est affectée en résultat de fonctionnement reporté en excédent (compte 002).

2. Budget principal : les résultats 2012 sont reportés au budget primitif 2013 comme suit :

La somme de 150 538,13 € est affectée en section d'investissement (compte 1068) au budget primitif 2013.
La somme de 240 754,80 € est affectée en résultat de fonctionnement reporté en excédent (compte 002).

Budgets primitifs 2013

BUDGET FORÊT

Le budget forêt a été élaboré avec l'aide des agents de l'Office National des Forêts, sur la base des états de prévision des coupes de bois et des prévisions de travaux patrimoniaux 2013 :

I°) FONCTIONNEMENT

Dépenses	191 186	
	Montant	*%*
1 Charges à caractère général	90 915	48
2 Charges de personnel	80 499	42
3 Charges financières et autres	19 520	10
4 Opérations d'ordre	252	0,3

Recettes	191 186	
	Montant	*%*
1 Vente de bois	146 066	76
2 Produits des services, du domaine	10 751	6
3 Participations	-	0
4 Excédent reporté	19 369	10
5 Opérations d'ordre	15000	8

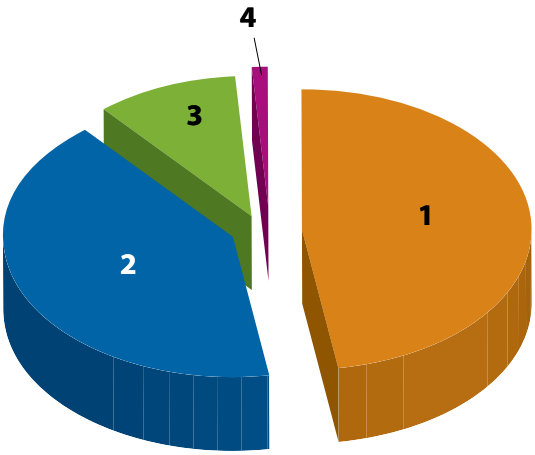

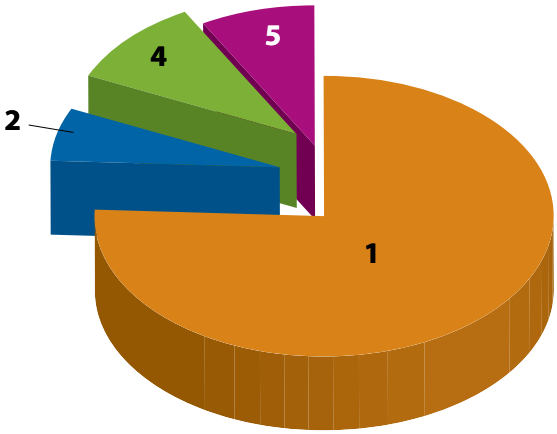

I°) INVESTISSEMENT

Dépenses	35 000	
	Montant	*%*
1 Acquisition de terrain	10 000	29
2 Plantations - aménagement et agencement de terrain	10 000	29
3 Opérations d'ordre	15 000	43

Recettes	35 000	
	Montant	*%*
1 Affectation du résultat – couverture du déficit d'investissement 2010	22 336	64
2 Report solde positif 2012	12 412	35
3 Opérations d'ordre	252	1

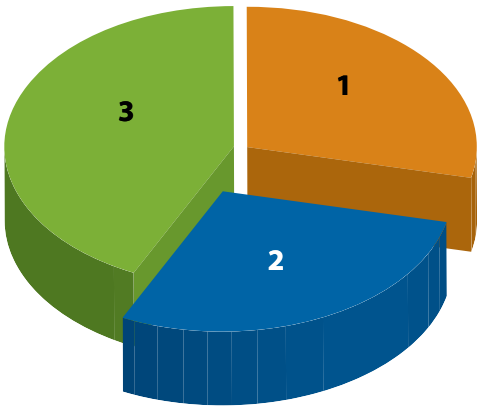

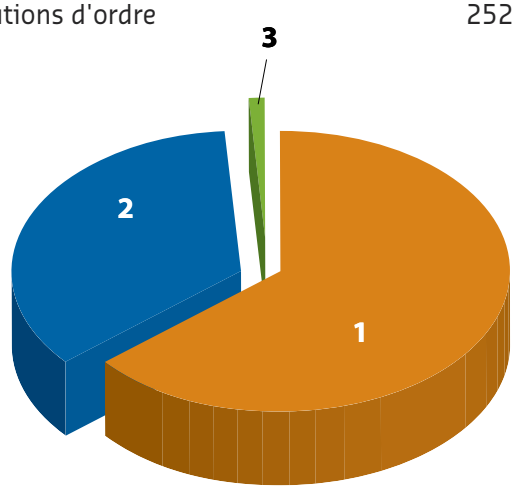

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune :

http://www.oderen.net menu conseil municipal

Budgets primitifs 2013

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'établit comme suit :

I°) FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 198 509	
	Montant	*%*
1 Charges à caractère général	366 532	31
2 Charges de personnel	380 964	32
3 Autres charges de gestion courante	121 206	10
4 Charges financières	27 500	2
5 Dépenses imprévues	7 000	1
6 Opérations d'ordre	4 800	0
7 Virement à la section d'investissement	290 507	24

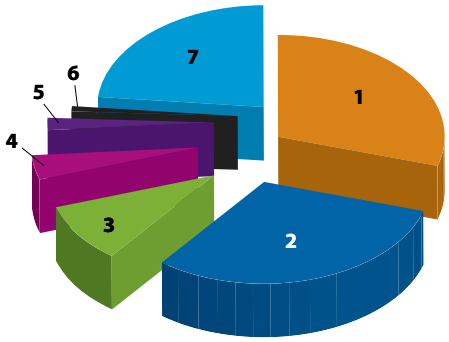

Recettes	1 198 509	
	Montant	*%*
1 Produits des services, du domaine et ventes	95 700	8
2 Travaux en régie	7 000	1
3 Impôts et taxes	456 507	38
4 Dotations, subventions, participations	327 368	27
5 Autres produits de gestion courante	36 685	3
6 Produits exceptionnels	2 005	0
7 Atténuations de charges	32 489	3
8 Résultat reporté	240 755	20

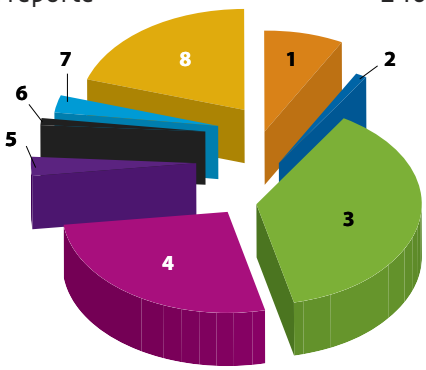

I°) INVESTISSEMENT

Dépenses	720 888	
	Montant	*%*
1 Subventions d'équipement diverses	500	0,07
2 Opérations de Travaux	429 450	60
3 Remboursement capital des Emprunts	120 900	17
4 Immobilisations corporelles	5 000	1
5 Déficit d'investissement reporté	150 538	21
6 Opérations d'ordre	7 000	1
7 Dépenses imprévues	7 500	1

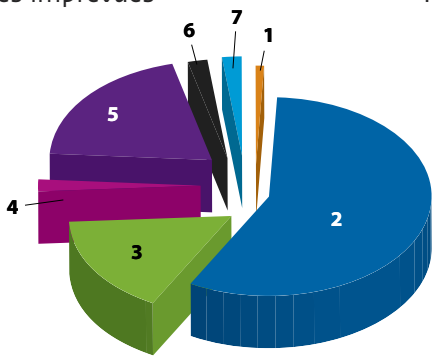

Recettes	720 888	
	Montant	*%*
1 Subventions d'investissement	118 285	16
2 Affectation au compte 1068	150 538	21
3 Produits des cessions	13 750	2
4 Reversement TVA 15,482 %	89 708	12
5 Produits des cessions	53 300	7
6 Virement de la section de fonctionnement	290 507	40
7 Opérations d'ordre	4 800	1

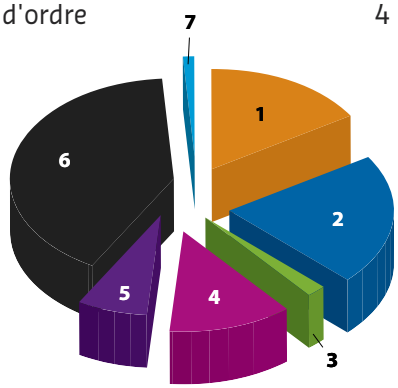

Le Conseil Municipal, FIXE la fiscalité locale directe pour l'exercice 2013 comme suit :

TAXE	Bases en euros	Taux 2012	Taux 2013	Variation des taux	Produit en euros
Taxe d'habitation	1 168 000	11,82 %	11.82 %	0 %	138 058
Taxe foncière (bâti)	1 087 000	16.13 %	16.13 %	0 %	175 333
Taxe foncière (non bâti)	49 500	129,60 %	129.60 %	0	64 152
TOTAL	**2 304 500**				**377 543**

- DESIGNE Madame Eliane WYSS, en tant que suppléante de la déléguée titulaire, (Madame Jacqueline GERUM), pour siéger dans les instances du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

8 mai 2013, une journée mémorable qui a profondément marqué les participants

Dans le cadre du partenariat citoyen et sous la houlette de Madame Myriam Grunenwald, directrice de l'école élémentaire et de M. Christophe Del Frari, professeur des écoles et initiateur du projet, le 8 mai a été un moment très fort.

Villageois de tous âges, écoliers, anciens combattants ont participé avec un réel entrain à cette commémoration.

Parmi cette foule nombreuse, on a notamment constaté la présence du conseiller général J.J. Weber, de M. P. Egler maire honoraire, d'un représentant de la Gendarmerie de Fellering, du maire F. Allonas, de ses adjoints, conseillères et conseillers municipaux, de l'adjoint honoraire R. Lorenzini, du diacre J.F.Muller, d'une forte représentativité des associations oderinoises, notamment du corps des sapeurs pompiers qui a ouvert le défilé, et bien sûr des enseignants qui ont su si bien encadrer nos écoliers.

La première partie du programme s'est déroulée au monument aux morts avec le discours du maire, la bénédiction par le diacre et la récitation d'une très belle poésie par des écoliers et enfin le traditionnel dépôt de gerbe.

Toute l'assistance s'est ensuite rendue au carré militaire où les écoliers ont chanté et joué l'Hymne à la joie, puis une petite délégation d'entre eux a eu le privilège et l'honneur de déposer des petits drapeaux avec le concours d'anciens combattants.

Autre innovation pour la circonstance, une chorale « le chœur des hommes d'Oderen » tout spécialement créé pour l'occasion. Il a interprété avec brio le chant des partisans « a capella » sous l'habile direction de Claudine Roguet.

Ce 8 mai était également l'occasion de « sortir » le nouveau drapeau UNC d'Oderen, porté avec fierté par notre nouveau porte-drapeau, M. Daniel Wyss.

A la fin de la cérémonie, tout ce monde s'est retrouvé dans la cour de l'école où les rafraîchissements servis avec le traditionnel kougelhopf étaient les bienvenus.

ODR'ANIM - Bûcher de la St Jean

Cette année, afin de respecter la tradition, ce sont des volontaires issus des différentes sociétés du village qui se sont chargés d'y ériger le bûcher, sous la houlette de l'association Odr'Anim. Un défi relevé et mené à son terme sous la direction de René ROGUET, maître d'œuvre secondé par Richard SCHILLING. Un grand merci aussi à la commune pour son soutien.
Les travaux se sont échelonnés sur quatre week-ends consécutifs pour se terminer le 2 juin avec la pose de la couronne. Malgré un temps souvent capricieux, l'énergie et la bonne humeur des participants ont permis une avancée régulière du chantier.

L'intendance et les repas de midi furent assurés avec brio par Michel WEYH et son épouse. Un grand moment de convivialité à chaque fois. De temps en temps une âme généreuse venait enrichir le menu du jour par une bonne tarte faite maison.

Mais il fallait ensuite penser la suite du programme avec la préparation de la soirée en elle-même, et de nombreuses bonnes volontés étaient encore nécessaires pour monter et installer le matériel. Puis assurer une bonne soirée où chacun puisse profiter d'un moment agréable, divertissant et pourquoi pas inoubliable, au son des musiques sélectionnées par Thomas ALTOE et sous le grand feu d'artifice préparé par Gilles SIFFERLEN.

Beaucoup d'engagement et de labeur pour une « œuvre » qui à la fin est destinée à partir en fumée, mais avec la fierté du travail accompli.

Que vive encore longtemps cette tradition chère à notre vallée pour le plaisir de chacun !

Soirée tricolore

Une autre date à retenir, celle du 13 juillet, où Odr'anim vous propose de passer un moment convivial lors de sa soirée tricolore dans la cour de l'école.
De quoi se sustenter et profiter d'une buvette fournie, apprécier les quelques airs joués par l'ensemble ALSATIA–ORPHEENNE, applaudir les « Thurs Valleys Dancers », danser jusqu'au bout de la nuit, accompagner la montée du drapeau vers le Maerelberg à la lumière des lampions et s'émerveiller devant le grand feu d'artifice tiré à la nuit tombée.
Alors, sans hésiter, venez nombreux.

Chasse aux œufs à Oderen

Malgré une météo pas trop favorable, vingt cinq enfants ont participé à la troisième chasse aux œufs organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, le samedi 30 mars.
Le jeu consistait à ramener dix œufs de couleurs différentes disséminés par les organisateurs dans la cour de l'école, un œuf portant la mention CMJ donnant droit à un bonus. Aidés par les parents pour les plus jeunes, tout ce petit monde s'est joyeusement mis en chasse. Tous les œufs ont rapidement été retrouvés et chaque participant est reparti avec le sourire et un sachet bien garni de chocolats grâce à de généreux sponsors qui se reconnaîtront et que les organisateurs ne manquent pas de remercier.
Les jeunes conseillers donnent dès à présent rendez-vous à leurs camarades pour participer à la traditionnelle kermesse de fin d'année qui aura lieu le samedi 22 juin prochain.

La bibliothèque de l'école s'enrichit...

Cette année, ce fut au tour de l'école d'Oderen de bénéficier d'une dotation de livres d'une valeur de 3000 € financée par l'Association « Pour les Enfants » que préside M. Lucien GULLY.
Ce sont donc près de 300 livres qui viendront étoffer les rayons de la BCD de l'école déjà bien fournis pour le plaisir des élèves, depuis les petits de la maternelle jusqu'aux plus grands du CM2.
C'est au cours de l'assemblée générale de l'association que fut remise la sélection de livres en présence de M. le Maire de la Directrice de l'école et de ses collègues ainsi que de quelques parents d'élèves. M. Allonas et Mme Grunenwald remercièrent chaleureusement le Président et les membres de l'Association en rappelant l'importance de la place du livre et de l'écrit dans les apprentissages de l'élève en parallèle à l'informatique maintenant omniprésente à l'école.
Il reste à présent à répertorier, enregistrer puis couvrir tous ces livres afin qu'ils puissent contribuer longtemps au plaisir de lire mais aussi au besoin d'information que nécessite une tête bien « remplie ».
Un grand merci donc au nom des enfants de l'école d'Oderen.

L'arbre du Gomm par Nicolas HANS

Cet arbre a été planté par Auguste SCHNEIDER lors de son mariage en 1889. Il y a cinq ans, quelqu'un a fait du feu sous l'arbre et une partie du tronc a pris feu. Depuis ce jour, il mourait petit à petit...

Comme notre papa exploite le pâturage du Gommkopf, il a décidé d'enlever cet arbre sec et de replanter le même tilleul à petites feuilles au même endroit. Après avoir préparé le terrain avec de la bonne terre, nous avons pu planter le nouvel arbre le 17 avril 2013. Nous avons également mis une clôture autour de l'arbre pour le protéger.
D'ici quelques années, il sera aussi grand et beau que le précédent...

Nicolas et Mathilde HANS, arrières, arrières petits-enfants d'Auguste SCHNEIDER

Face aux vols : 7 règles d'or pour protéger vos biens

1

Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2

Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un antivol efficace.

3

En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4

A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne laissez pas de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

5

A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects **en composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6

Faites des photographies de vos objets de valeur, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7

Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie **en composant le 17.**

En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

La Gendarmerie assure également « l'opération tranquillité vacances »

Signalez votre départ en vacances auprès de votre Gendarmerie, elle assurera pendant votre absence la surveillance de votre propriété.

La sécurité c'est l'affaire de tous !

Conférence débat sur les troubles de la mémoire à Oderen

L'Association Santé, Education et Prévention sur les Territoires d'Alsace organisera une conférence-débat sur le thème « Les troubles de la mémoire, pourquoi ? Entretenir et améliorer les fonctions de celle-ci »

Cette conférence aura lieu Jeudi 12 septembre 2013 à 14h, Salle Socio Educative du Cercle Sainte Marie, Allée des Tilleuls. Elle est ouverte à tout public et l'entrée est gratuite.

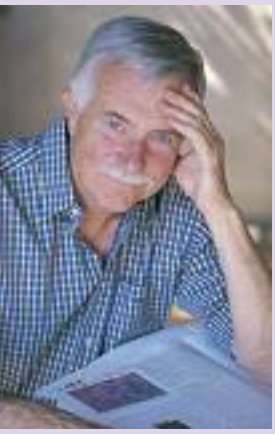

Un médecin Gériatre présentera les différents aspects du fonctionnement du cerveau, ses perturbations, les différentes causes ou pathologies liées aux troubles de la mémoire.
Mme Elodie SPINNA, chargée de projets de la MSA d'Alsace interviendra pour présenter le concept de l'atelier PAC EUREKA proposé à la suite de cette conférence débat.
Mme Alice ARNOLD, animatrice, donnera un aperçu d'exercices variés facilitant la vie quotidienne abordés lors des 16 séances de travail composant l'atelier PAC EUREKA.
Ces séances sont d'ores et déjà programmées les jeudis de 14h à 16h du 03/10/2013 au 6/02/2014.
Le cycle PAC EUREKA comprend une séance d'entretiens individuels et de tests et 16 séances hebdomadaires de stimulation de la mémoire par des exercices attractifs et motivants sollicitant le cerveau dans la globalité de ses fonctions. Durée des séances : 2 heures.

Ce travail se pratique en groupe de 10 à 15 personnes, animé par une personne formée spécifiquement aux cycles PAC EUREKA.

La participation financière est de 40 € par cycle.

Amicale pour le don de sang bénévole Fellering – Oderen – Kruth – Wildenstein

Depuis mon dernier article nous avons organisé 2 collectes de sang.

La 1ère à Fellering le 22 février où nous avons accueilli **120 personnes**, résultat remarquable au cœur de l'hiver avec son lot de grippes, rhumes et autres maladies qui empêchent les donneurs de venir.

La 2ème à Kruth le 26 avril où **99 Donneurs** se sont déplacés, le meilleur chiffre enregistré dans ce village depuis que nous avons pris en charge leurs collectes. Ce n'était pas évident vu le nombre de collectes toujours croissant dans notre arrière vallée.

Les 7, 8 et 9 mars nous avons participé à l'Opération "tulipes" du Docteur Philippe HÉNON au magasin Dierstein et au Super-U au parc de Wesserling. 500 bouquets ont été vendus représentant la somme de **3042 €** versée intégralement à l'I.R.H.T. (Institut de recherche en Hématologie et Transplantation) à l'Hôpital du Hasenrain à Mulhouse.

Cette année nous avons eu la visite surprise du Docteur HÉNON au stand, c'est la 1ère fois qu'il venait nous voir depuis la création de cette vente de tulipes (21 ans). Je profite de cette occasion pour remercier les habitants de nos villages pour leur générosité qui ne faiblit pas malgré un contexte économique peu favorable, c'est le moins qu'on puisse dire.

Le vendredi 14 juin c'était la journée mondiale du Don du sang, cette année la France a eu l'honneur d'organiser cette manifestation, et pour marquer cette date le samedi 15 juin nous avons fait une animation au Super-U au parc de Wesserling conjointement avec la nouvelle association de donneurs de sang bénévoles de Storckensohn de 8h00 à 16h00.

Le vendredi 23 août ce sera notre 4e collecte 2013, cette fois à Fellering au foyer communal de 15h30 à 19h30. Cette période est toujours un peu particulière car pour beaucoup ce sont les vacances, mais les accidentés et les malades eux ne peuvent pas attendre, alors venez le plus nombreux possible.

Merci encore et à bientôt.

Contact : Tél. : 03.89.82.71.20 - E-mail : jeanmarie.andre74@sfr.fr

M. Jean-Marie ANDRÉ Président de l'Amicale

Cercle Sainte-Marie : des animations tout au long de l'année

L'année 2012 du Cercle Sainte-Marie d'Oderen fut riche en événements et manifestations en tous genres. Le 11 février 2012, Jean-Marc Wilhelm a pris la présidence du Cercle à la suite de François Relly. Lors de la dernière assemblée générale de l'association du 9 février 2013, les différentes sections ont dressé un bilan honorable des activités qu'elles ont proposées.

THÉÂTRE EN ALSACIEN

La pièce « Kumma a mol dura » (traduisez : « passez nous voir à l'occasion ») jouée en octobre et en novembre 2012 a remporté un franc succès auprès du public, grâce à une « bonne distribution des rôles et à une excellente interprétation ».

THÉÂTRE D'ODEREN EN FRANÇAIS (TOF)

2012 a été pour les « jeunes pousses » du TOF l'occasion d'exprimer leurs envies et talents en participant à plusieurs reprises aux manifestations de l'association : en avant-première de la pièce jouée par les adultes du TOF, lors du spectacle donné pendant la journée des familles d'accueil du Haut-Rhin, ainsi que lors de la soirée familiale de décembre 2012. Une sortie à Europa Park dans le cadre du 100e anniversaire de l'association reste un très bon souvenir. Pierre Litterst et Yvonne Weyh viennent étoffer l'encadrement de la troupe.

Les adultes du TOF ont donné plusieurs représentations de la pièce « Ma femme est folle » en avril 2012. La comédie a été chaleureusement saluée par le public. En mars et avril 2013, la pièce « le coupable est dans la salle » a remporté un franc succès auprès des spectateurs.

GYM D'ENTRETIEN

La section a participé à la soirée familiale en présentant quatre scènes musicales rythmées très appréciées du public. Le groupe, sous la houlette de Myriam Albrecht, envisage de proposer des activités le dimanche matin de façon ponctuelle.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

- **Fête champêtre :** Le dimanche 11 août.
- **Marche populaire :** Les samedi 5 et dimanche octobre 6 (semaine 40).
- **Théâtre alsacien :** Samedi 26 octobre. En novembre : samedi 9, vendredi 15, dimanche 17 (après le repas « choucroute »), vendredi 22, samedi 23 et vendredi 29.
- **Soirée familiale :** Le samedi 21 décembre.

Un océan dans les Vosges

Un thésard en géologie de l'université de Strasbourg a identifié, dans le massif des Vosges, des éléments de la croûte océanique, vieux de 372 millions d'années. Renversant.

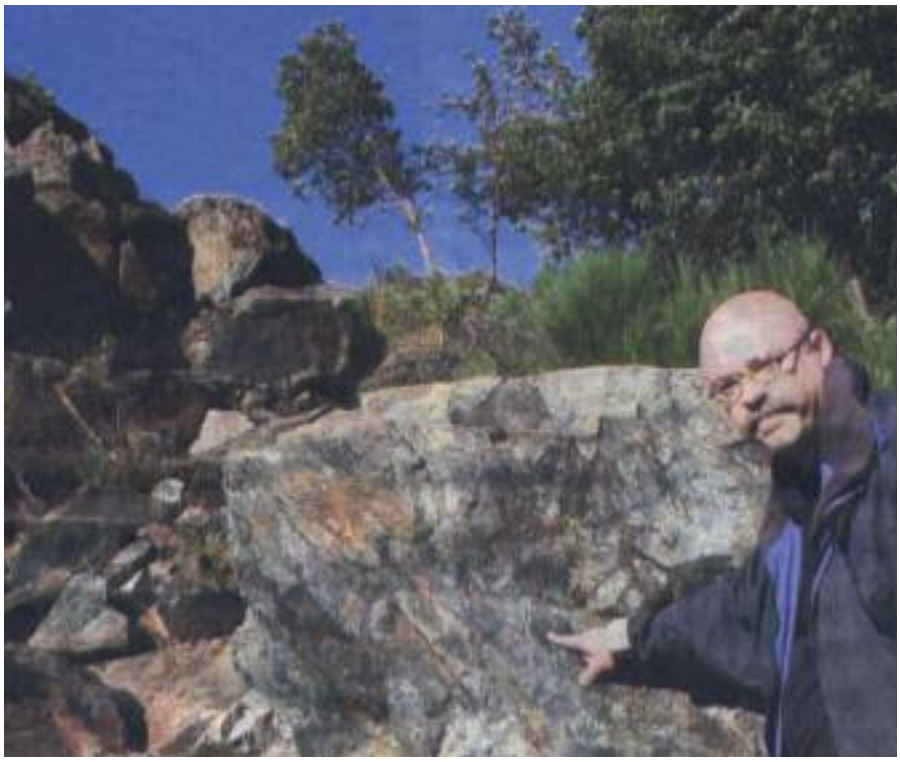

C'est une découverte de tout premier plan que vient de faire Etienne Skrypek. Au terme de deux années de travail, ce géologue vient de mettre en évidence, dans les Hauts-Vosges, plusieurs lambeaux du Paléothétys, un océan qui séparait les deux uniques continents de la terre, avant que la tectonique des plaques ne les rassemble en un super-continent, la Pangée. Cette suture réalisée au Carbonifère, il y a plus de 300 millions d'années, entre le continent du nord, Laurasia Baltica, et celui du sud, le Gondwana, a laissé sur terre quelques traces visibles en Ecosse, en Russie et à Lubine, à la frontière actuelle des Vosges et du Haut-Rhin. On pouvait alors imaginer que l'océan avait noyé tout ou partie du vieux massif des Vosges et ses volcans. L'hypothèse est désormais une certitude. Sur une trentaine de kilomètres, entre le massif du Drumont et Murbach, en passant par Kruth et le Markstein, Etienne Skrypek a identifié huit sites où affleurent des éléments de la croûte océanique. Ces roches exotiques étaient connues depuis le milieu du XIXe siècle sous l'appellation « lignes klippes » ou chaînes des pierres vertes, mais leur provenance n'avait pu être déterminée.

Dans les années 80, le géologue, Marc Deschamps avait déjà émis l'hypothèse d'une origine océanique, mais il s'était fait aussitôt rabrouer par la communauté scientifique.
« Ses pairs estimaient alors que la formation des Vosges était d'origine collisionnelle et qu'il était impossible d'y trouver trace d'un océan. Que certes, une mer avait bien recouvert le massif, mais beaucoup plus tard, durant le Jurassique, il y a 150 millions d'années », raconte Cyrille Delangle, responsable du département de Pétrologie au centre de géologie Terrae Genesis au Syndicat (Vosges).
Trente ans plus tard et grâce à des moyens d'investigations nettement plus performants, preuve est faite que cette intuition était la bonne. Au Talhorn, sur les hauteurs d'Oderen, Etienne Skrypek a retrouvé tous les éléments qui forment la croûte et la lithosphère océanique : des péridotites composées d'olivine et de pyroxène, des gabbros, des basaltes, mais surtout des sédiments dans lesquels ont été retrouvés des microfossiles marins. Au Treh, il a même découvert une ophicalcite « grosse comme une chaise »que l'on retrouve fréquemment dans les grands fonds de l'Atlantique.

Le travail en laboratoire a ensuite permis de dater précisément ces éléments de couches océaniques à 372 millions d'années. Mieux, l'absence de calcaire dans les sédiments analysés laisse à penser que cette croûte faisait partie des grands fonds marins. « A partir de 3500 m, le calcaire se dissout dans l'eau. Il n'est donc plus présent dans les sédiments », explique Etienne Skrzypek. Comment ces bouts d'océan sont-ils arrivés à plus de 1000 m d'altitude dans le massif des Vosges ? Pour comprendre, il faut imaginer le cataclysme qu'a représenté la collision des deux continents qui ont formé la Pangée. Dans les Vosges, les montagnes les plus hautes approchaient alors les 11 000 m d'altitude, soit le maximum que permet la gravité de la terre. « La croûte océanique a été soulevée, plissée, avant d'être engloutie dans le chaos. L'érosion a ensuite fait son œuvre et il est probable que les roches identifiées par Etienne Skrzypek affleurent depuis plusieurs millions d'années », explique Cyrille Delangle qui propose désormais des visites de terrain. Au fond de l'océan, à pied sec.

UNE HISTOIRE GÉOLOGIQUE MOUVEMENTÉE

Le massif des Vosges est un véritable livre d'histoire géologique. A l'ère primaire, la rencontre des plaques européennes et africaines provoque plis et chevauchements. Le magma profond remonte à la surface et se mélange aux différentes couches de sédiments. Le massif des Vosges s'élève alors à près de 11 000 m d'altitude. Au carbonifère, la végétation s'installe jusqu'aux sommets. Le climat est tropical. Avec la dérive des continents, les Vosges se situent à hauteur du Soudan actuel. Au secondaire, la sédimentation se poursuit et forme le fameux grès des Vosges. Puis la mer envahit de nouveau la région déposant marnes et calcaires,

sel gemme et gypse. Durant le jurassique (190 à 140 millions d'années), les sommets vosgiens sont totalement recouverts par la mer. A la fin du secondaire vers – 65 millions d'années, l'orogenèse Alpine va imprimer à ce socle des pressions qui vont le faire se plisser puis s'élever à plus de 3 000 m d'altitude, avant de s'effondrer au milieu de l'ère tertiaire, laissant place à l'est à la Forêt Noire, à l'ouest au Massif Vosgien et au milieu à la plaine d'Alsace.

Durant l'ère tertiaire, les dépôts riches en fer et en sel s'accumulent, avant que ne survienne l'effondrement du fossé rhénan, soulevant le vieux socle hercynien.

De 3,5 millions d'années à 10 000 ans, la région est soumise à une période de glaciation importante, creusant de larges vallées en auge, érodant les sommets, formant des moraines, ainsi que de nombreux lacs et tourbières donnant au massif cette forme de ballons arrondis qu'on lui connaît aujourd'hui.

TRM (Total Raffinage Marketing)

TRM (TOTAL RAFFINAGE MARKETING) propose une incitation financière dans le cadre des travaux de rénovation énergétique, sous réserve que ces derniers soient éligibles conformément aux dispositions fixées par la loi POPE et le décret du 29 décembre 2010.

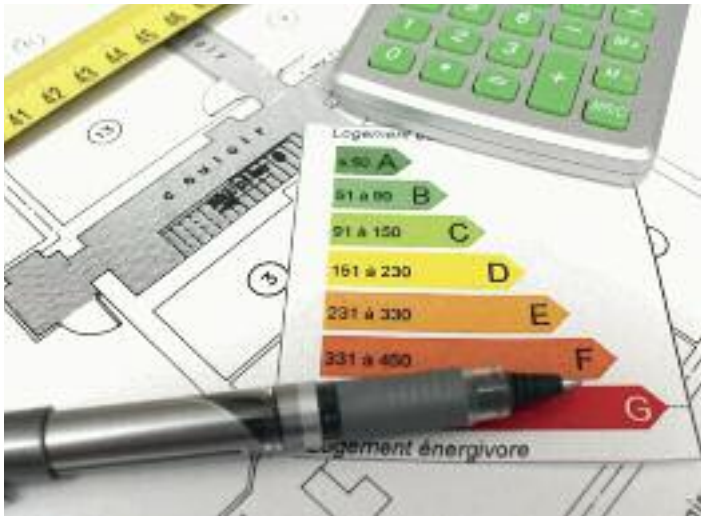

Les avantages :

- Démarches administratives simplifiées pour constituer le dossier.
- Aide à l'investissement en euros, versée directement aux bénéficiaires.
- Interlocuteur dédié grâce au service CEE TOTAL RAFFINAGE MARKETING.

Pour être éligible, il faut remplir certaines conditions, notamment :

- **Travaux de rénovation uniquement.**
- Faire faire les travaux par un professionnel qualifié.
- Utiliser des produits aux normes (conforme à la fiche d'opération standardisée définie par le ministère du développement durable), NF, ACERMI etc.
- Utiliser des produits avec une performance minimale. Exemple R ≥ 5 m²°C/W pour l'isolation de toiture (donnée susceptible d'évoluer dans le temps).
- **Envoyer obligatoirement la Fiche Premier Contact avant de commencer les travaux.**

Pour bénéficier de cette aide financière, retournez par mail la Fiche Premier Contact récupérée en Mairie à : **p.bordier@econormeshabitat.fr**

La Hot line Econormes Habitat est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet : **06 79 87 34 90**.

ALMA 68

Maltraitance aux personnes âgées et handicapées ; des situations sans doute plus fréquentes que l'on ne croit ?

La maltraitance des personnes âgées est restée jusqu'à une période récente un phénomène méconnu, voire nié, ne faisant l'objet d'aucune étude. Pourtant, la maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées existe, mais elle reste secrète, tabou et invisible : on n'ose pas y croire ; on n'en a pas forcément conscience, on en est témoin mais on ne sait pas y faire face ou on ne sait pas à qui en parler...

La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent, quand les "mots" ne peuvent être dits : par peur de blesser, pour protéger, par épuisement, par souffrance de voir l'être aimé changer...

Que ce soit dans le secret des familles ou en institution, entre l'aidant (familial ou professionnel) et la personne âgée, sans qu'on en soit forcément conscient, on peut facilement glisser dans un comportement de victime ou de persécuteur.

Alors, comment faire ?

Depuis 1995, l'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme qui permet de libérer la parole, de s'apaiser, de voir autrement la situation et de trouver l'aide dont on a besoin, en toute confidentialité et de manière anonyme si besoin.
Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation de ce type qui concerne des personnes âgées ou en situation de handicap, contactez le **03 89 43 40 80** : une écoute bienveillante et anonyme vous conseillera et orientera.

Ne restez pas seuls face à ces éventuelles difficultés, briser le silence est souvent le premier pas pour s'en sortir.

ALMA
FRANCE
ALLÔ MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

Recettes du monde à Oderen

La Côte d'Ivoire et le poulet Kedjénou.

Nous allons en Côte d'Ivoire. C'est un pays de l'Afrique de l'ouest, entouré par le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Ghana et l'Océan Atlantique.

La Côte d'Ivoire était une ancienne colonie française qui a gardé des relations économiques et de développement avec la France. C'est ainsi que des Oderinois sont allés travailler là-bas et ont ramené dans leurs bagages le poulet Kédjénou.

POULET KEDJÉNOU

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 1 poulet bicyclette (fermier)
- 1 aubergine
- ½ courgette
- 3-4 tomates ou une grosse boîte de tomates pelées.
- 2 gousses d'ail
- 1 gros oignon
- Laurier, thym effeuillé, du gingembre frais et râpé (2 cm), sel, poivre et piment (facultatif).

Huiler jusqu'à mi-hauteur le fond d'une cocotte. Y mettre le poulet coupé en morceaux.

Ebouillanter les tomates pour les peler et les couper en morceaux. Les mettre sur le poulet.

Ajouter les autres légumes, l'ail haché, les épices et 20 cl d'eau. Bien mélanger le tout et mettre sur petit feu. Secouer la cocotte de temps en temps : c'est cette action qui est appelée kédjénou.

Vous pouvez ajouter un cube Maggi à la fin de cuisson et laisser mijoter un peu à découvert pour que les saveurs se mélangent bien.

En Afrique, ce plat se sert avec de l'attiéké (couscous ivoirien à base de manioc) ou des ignames bouillies. Difficiles à trouver chez nous, nous le servirons avec du riz ou des graines de couscous.

En dessert je vous propose des biscuits au coco.

BISCUITS AU COCO

ingrédients :

- 1 noix de coco
- 3 œufs
- 100 g de sucre
- 1 cuillerée à café de levure chimique en poudre
- 100 g de farine
- ¼ de litre d'huile

Casser la noix de coco, enlever la pellicule noire et râper la chair. Etaler la pulpe ainsi obtenue sur un linge propre afin de la sécher légèrement.

Mélanger la farine et la levure et tamiser.

Fouetter ensemble le sucre et les œufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse et soit crémeux.

Ajouter la pulpe de coco assez sèche et le mélange farine/levure. Mélanger, afin d'obtenir une pâte homogène.

Poser la pâte sur un plan de travail et l'étaler jusqu'à ce qu'elle ait 5 mm d'épaisseur. Découper des losanges de 5 cm de côté.

Faire cuire les losanges de coco dans l'huile de friture jusqu'à ce qu'ils aient atteint une belle couleur dorée.

Bon appétit !

Solution des mots croisés de mars 2013

Les PLANTES DU MASSIF VOSGIEN (de P à V)

	1 2	3	4	5 6	7	8	9	10
1 / 2	R O N C E			P R E L E				
	A			L				
3	I			A		S A R R I E T T E		
	F			N		A		
4	O		P	T R E F		L E		
	R		R	A		S	R	
5 / 6	T A N A I S			I E	S	E N	E C O N	
			M	N		P	I	
7	S A U G		E			A	N	
8	A		V		P E	R V	E N C H E	
	L		E		O	E	■	
	S		R		P	I	D	
	I		E		U	L	E	
9	F			P	L	L	S E R P O L E T	
10	I	V A L E		R I	A N	E	■	
	S	E		U	G		P	R
11 / 12		R U E		N	E	V E	R V E	I N E
		O		E			E	C
		N		L			S	I
		I		L				N
		Q		E				
		U						
		E						

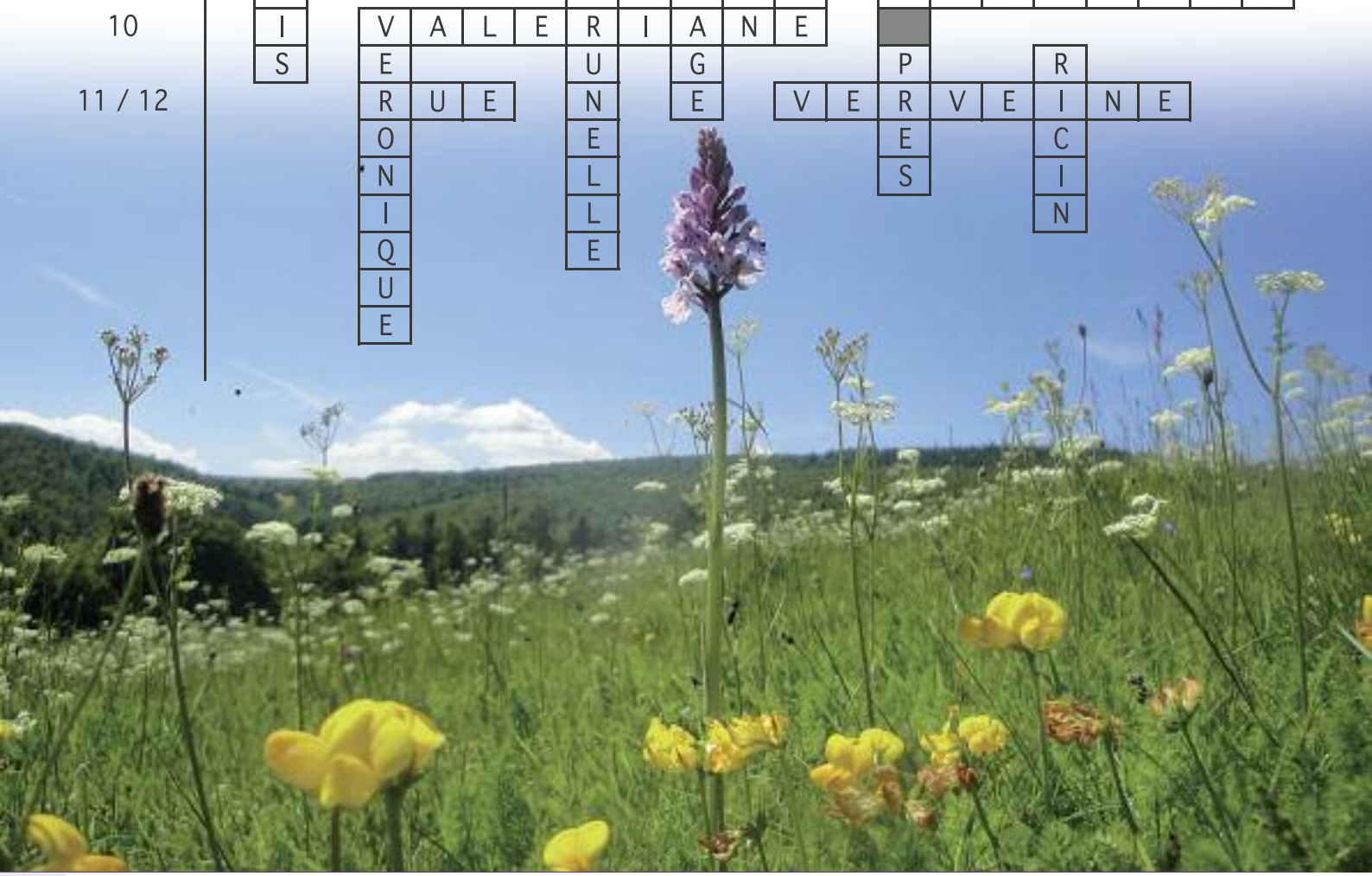

Mots croisés, proposé par Patrick MARBACH

Les insectes de nos jardins - n°1

HORIZONTALEMENT :

1. noir-cendré ou rousse, animal de La Fontaine.
2. se nourrit de noisettes.
3. appelé aussi ixode, acarien parasite sanguinaire.
4. papillon " volcanique".
5. noir du haricot.
6. à bouclier, se nourrit d'aubépine, accessoire d'affiches.
7. papillon "agrume".
8. papillon adorant le chou.
9. corps rayé noir et jaune, l'avoir c'est le cafard.
10. des serres, il est la proie de la coccinelle.

VERTICALEMENT :

1. à 7 points noirs, bête divine.
2. grand papillon, dessins noir et jaune.
3. coléoptère au vol maladroit.
4. tapissière ou coucou, domestiquée et sociale.
5. papillon diurne aux ocelles d'oiseau fabuleux.
6. gros papillon nocturne à tête de mort.
7. verte et carnassière dite prie-dieu.
8. sobriquet du militaire germain.
9. d'eau ou de chat, suce le sang.

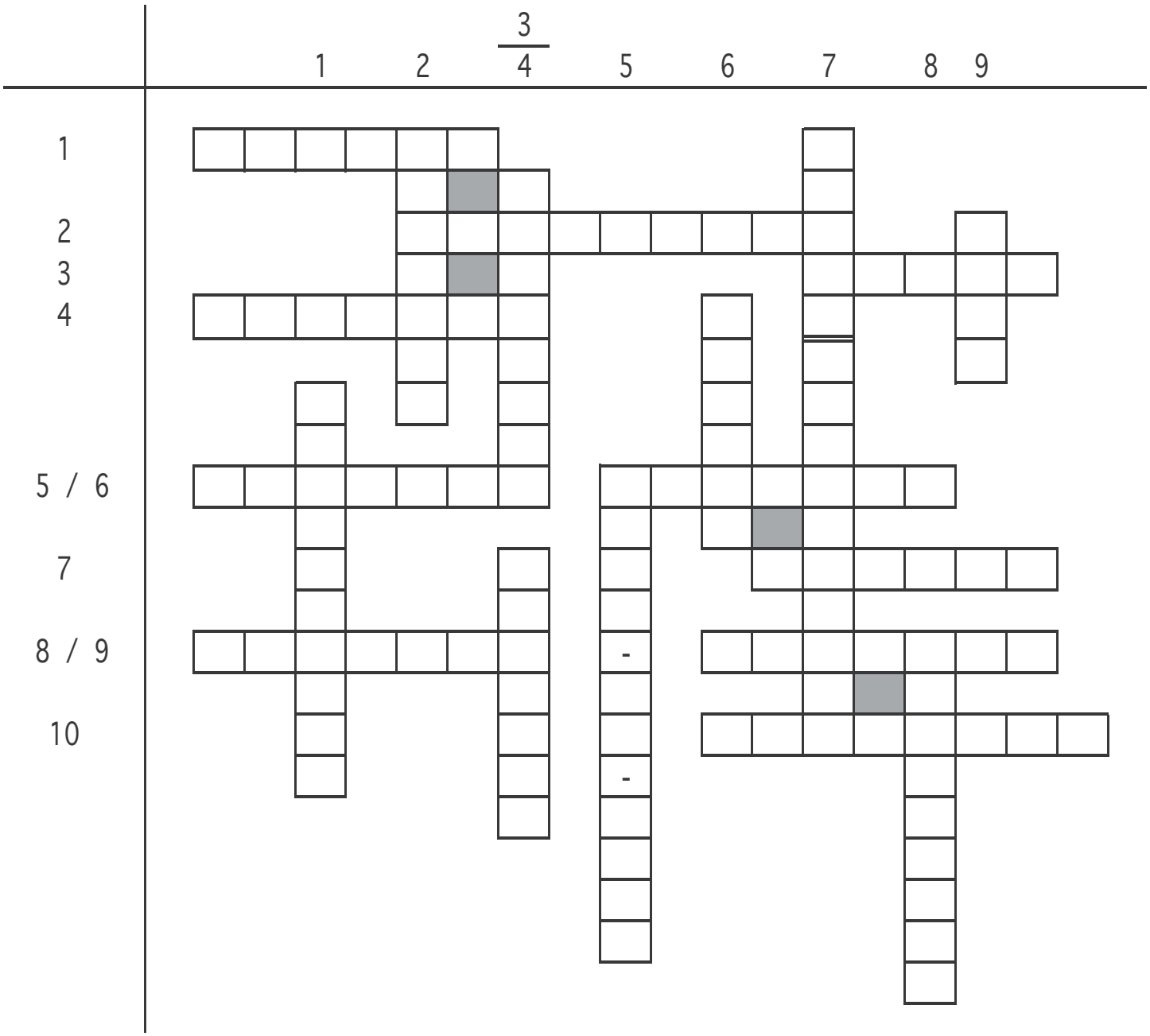

Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage
Bulletin de mars 2013

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

GYE Hugo - SIMON Luna - RAHIM Anaïs - RAHIM Cerine - SIMON Coline
BERNARDINO Estéban - HEINRICH Yanis - FEDER Léa - WALTER Maylise - ARNOLD Jilian
COUVET Léa - ROYER Pauline - MIESCH Louane - ALLONAS Aymeric - BOTTACIN Victoire

Félicitations aux gagnants !

Liste des gagnants des mots croisés
Bulletin de mars 2013

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Paul MARRER - Madeleine DIDIERLAURENT - Estelle HORNY - Reine DOPPLER
Marthe PICARD - Catherine NEFF

A vos plumes !!!

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessous vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser :

- **à la Mairie - 54 Grand'Rue 68830 ODEREN**
- **ou par mail : mairie-oderen@wanadoo.fr**

PLAN CANICULE 2013 À ODEREN

La municipalité d'ODEREN renouvelle son action relative au Plan Canicule. L'inscription gratuite et facultative sur le registre confidentiel permet une vigilance active, voire une intervention ciblée.

En prévision de l'été 2013 et en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, nous conseillons aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées de se faire recenser sur ce registre nominatif.

Notre but est de pouvoir vous contacter en cas d'urgence et de vous apporter notre soutien.
Nous vous invitons à remplir le questionnaire mis à disposition à la Mairie d'ODEREN.

Pour tout renseignement complémentaire :

MAIRIE D'ODEREN – 54 Grand'Rue 68830 ODEREN
T 03.89.82.60.53 – F 09.70.32.01.40
Mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

RAPPEL - HALTE AU BRUIT

Le bruit est le fléau des temps modernes. Effectuez vos travaux de telle manière à en limiter l'impact sur le voisinage. L'utilisation des tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés. En semaine, l'utilisation de ces machines est interdite tous les jours de 20h00 à 7h00 et entre 12h00 et 13h30.

Votre voisin apprécie également de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme !

RAPPEL
LE SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE :

WWW.ODEREN.FR

MISE EN GARDE PUBLICITÉ DANGEREUSE

Ne tenez pas compte de ce document envoyé régulièrement pour la souscription d'une assurance par la Générale des Eaux Services. Par contre mettez-vous en rapport avec votre assureur pour inclure cette garantie dans votre contrat Habitation, si ce n'est pas déjà inclus.

JEU CONCOURS POUR NOS PETITS LECTEURS !

Pour nos petits lecteurs, nous organisons un jeu-concours de coloriage, à rapporter en Mairie avant le 31 août 2013. Colorie selon le code. Les plus belles créations seront récompensées...

Nom : .....**Prénom :**.....

Calendrier des manifestations - JUILLET à DÉCEMBRE 2013

JUILLET	
Lundi 1er au mercredi 3	CirkôMarkstein
Dimanche 7	Tir public au Stand de tir de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Samedi 13	Soirée tricolore à 19h30
AOÛT	
Dimanche 11	Fête Champêtre – Marché aux puces
Jeudi 15	Procession aux flambeaux à 21h00
Vendredi 23	*Don du Sang au Foyer Communal de Fellering de 15h30 à 19h30*
SEPTEMBRE	
Samedi 7 & dimanche 8	Quête du Cercle Ste-Marie
Samedi 21	Concert des Chorales Réunies à la Salle des Fêtes Alsatia
Dimanche 29	Matinée Grosses Truites à l'Etang des Gentianes
OCTOBRE	
Samedi 5 & dimanche 6	Marche populaire organisée par le Cercle Ste-Marie
Vendredi 18	*Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30*
Dimanche 20	Matinée Carnassiers à l'Etang du Maerel
Dimanche 20	*Bourse aux bambins à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering*
Samedi 26	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Samedi 26 & dimanche 27	Exposition fruitière – Journées portes ouvertes à la Salle Arboricole
NOVEMBRE	
Samedi 2 & samedi 9	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Lundi 11	Commémoration de l'Armistice 1918
Lundi 11	Vente de calendriers des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 17	Théâtre en Alsacien avec Repas Choucroute à la Salle Socio-Educative à 12h00
Vendredi 22 et samedi 23	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Dimanche 24	Messe de la Ste-Cécile à 10h00
Samedi 30	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Samedi 30	Bredalamark – Marché de Noël
DÉCEMBRE	
Dimanche 1er	Bredalamark – Marché de Noël
Dimanche 8	Fête Patronale à 10h00
Dimanche 15	Repas de Noël des Aînés à la Salle Socio-Educative
Dimanche 21	Soirée Familiale à la Salle Socio-Educative
Vendredi 27	Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

Pharmacies de garde (Juillet à décembre 2013)

JUILLET 2013

lun 1	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mar 2	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 3	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu 4	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 5	Ph.	St-Jacques (Thann)
sam 6	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim 7	Ph.	de la Croisière (Cernay)
lun 8	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mar 9	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mer 10	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
jeu 11	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 12	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 13	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
dim 14	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
lun 15	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mar 16	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 17	Ph.	Ginglinger (Cernay)
jeu 18	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
ven 19	Ph.	St-Jacques (Thann)
sam 20	Ph.	du Marché (Cernay)
dim 21	Ph.	du Marché (Cernay)
lun 22	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mar 23	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mer 24	Ph.	Oberlin (Oderen)
jeu 25	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 26	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam 27	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
dim 28	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun 29	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 30	Ph.	St-Jacques (Thann)
mer 31	Ph.	de la Collégiale (Thann)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 4 et samedi 6 à St-Amarin, jeudi 11 et samedi 13 à Wesserling, jeudi 18 et samedi 20 à Oderen, jeudi 25 et samedi 27 à Moosch.

AOÛT 2013

jeu 1	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)	
ven 2	Ph.	du Marché (Cernay)	
sam 3	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	
dim 4	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	
lun 5	Ph.	Ginglinger (Cernay)	
mar 6	Ph.	Oberlin (Oderen)	
mer 7	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)	
jeu 8	Ph.	de la Croisière (Cernay)	
ven 9	Ph.	de la Collégiale (Thann)	
sam 10	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
dim 11	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
lun 12	Ph.	St-Jacques (Thann)	
mar 13	Ph.	du Marché (Cernay)	
mer 14	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	
jeu 15	Ph.	de la Thur (Moosch)	férié
ven 16	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)	
sam 17	Ph.	Oberlin (Oderen)	
dim 18	Ph.	Oberlin (Oderen)	
lun 19	Ph.	de la Collégiale (Thann)	
mar 20	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)	
mer 21	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
jeu 22	Ph.	du Marché (Cernay)	
ven 23	Ph.	de la Croisière (Cernay)	
sam 24	Ph.	Ginglinger (Cernay)	
dim 25	Ph.	St-Jacques (Thann)	
lun 26	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)	
mar 27	Ph.	de la Thur (Moosch)	
mer 28	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)	
jeu 29	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)	
ven 30	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)	
sam 31	Ph.	de la Collégiale (Thann)	

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 1 et samedi 3 à St-Amarin , jeudi 8 et samedi 10 à Wesserling, samedi 17 à Oderen, jeudi 22 et samedi 24 à Moosch, jeudi 29 et samedi 31 à St-Amarin.

SEPTEMBRE 2013

dim 1	Ph.	de la Collégiale (Thann)
lun 2	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mar 3	Ph.	St-Jacques (Thann)
mer 4	Ph.	de la Croisière (Cernay)
jeu 5	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
ven 6	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
sam 7	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
dim 8	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
lun 9	Ph.	de la Thur (Moosch)
mar 10	Ph.	du Marché (Cernay)
mer 11	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 12	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
ven 13	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 14	Ph.	St-Jacques (Thann)
dim 15	Ph.	Ginglinger (Cernay)
lun 16	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mar 17	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mer 18	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
jeu 19	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 20	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
sam 21	Ph.	de la Thur (Moosch)
dim 22	Ph.	de la Thur (Moosch)
lun 23	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mar 24	Ph.	du Marché (Cernay)
mer 25	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu 26	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 27	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
sam 28	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
dim 29	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
lun 30	Ph.	Oberlin (Oderen)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 5 et samedi 7 à Wesserling, jeudi 12 et samedi 14 à Oderen, jeudi 19 et samedi 21 à Moosch, jeudi 26 et samedi 27 à St-Amarin.

OCTOBRE 2013

mar 1	Ph.	de la Collégiale (Thann)
mer 2	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 3	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 4	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
sam 5	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim 6	Ph.	de la Croisière (Cernay)
lun 7	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mar 8	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 9	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
jeu 10	Ph.	St-Jacques (Thann)
ven 11	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 12	Ph.	du Marché (Cernay)
dim 13	Ph.	du Marché (Cernay)
lun 14	Ph.	Oberlin (Oderen)
mar 15	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mer 16	Ph.	de la Thur (Moosch)
jeu 17	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 18	Ph.	Ginglinger (Cernay)
sam 19	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
dim 20	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
lun 21	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 22	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 23	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 24	Ph.	de la Collégiale (Thann)
ven 25	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 26	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
dim 27	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
lun 28	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 29	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 30	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
jeu 31	Ph.	Ginglinger (Cernay)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 3 et samedi 5 à Wesserling, jeudi 10 et samedi 12 à Oderen, jeudi 17 et samedi 19 à Moosch, jeudi 24 et samedi 26 à St-Amarin, jeudi 31 à Wesserling.

NOVEMBRE 2013

ven 1	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 2	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
dim 3	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
lun 4	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 5	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 6	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 7	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 8	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 9	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
dim 10	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun 11	Ph.	de la Thur (Moosch)
mar 12	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mer 13	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 14	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 15	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 16	Ph.	Ginglinger (Cernay)
dim 17	Ph.	St-Jacques (Thann)
lun 18	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 19	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 20	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
jeu 21	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 22	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 23	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
dim 24	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
lun 25	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mar 26	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 27	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 28	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 29	Ph.	Ginglinger (Cernay)
sam 30	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : samedi 2 à Wesserling, jeudi 7 et samedi 9 à Oderen, jeudi 14 et samedi 16 à Moosch, jeudi 21 et samedi 23 à St-Amarin, jeudi 28 et samedi 30 à Wesserling.

DÉCEMBRE 2013

ven 1	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 2	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
dim 3	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
lun 4	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 5	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 6	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 7	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 8	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 9	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
dim 10	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun 11	Ph.	de la Thur (Moosch)
mar 12	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mer 13	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 14	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 15	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 16	Ph.	Ginglinger (Cernay)
dim 17	Ph.	St-Jacques (Thann)
lun 18	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 19	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 20	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
jeu 21	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 22	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 23	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
dim 24	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
lun 25	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mar 26	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 27	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 28	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 29	Ph.	Ginglinger (Cernay)
sam 30	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : samedi 2 à Wesserling, jeudi 7 et samedi 9 à Oderen, jeudi 14 et samedi 16 à Moosch, jeudi 21 et samedi 23 à St-Amarin, jeudi 28 et samedi 30 à Wesserling.

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable : WYSS Éliane, Adjointe
Crédit photos : Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. Juillet 2013. Bulletin 2 / 3.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n° 786

conception & impression **publi-h**
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
Imprimé sur papier recyclé.

HORAIRES POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél : 03 89 82 60 53

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
POLICE SECOURS	**17**
POMPIERS	**18**
GENDARMERIE DE FELLERING	**03 89 82 60 33**
MEDECIN : Docteur LOCATELLI	**03 89 82 78 65**
DENTISTE : Docteur MENY	**03 89 38 77 25**
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	**03 89 39 10 56**
PHARMACIE OBERLIN	**03 89 82 73 33**

SERVICES

Les tarifs suivants s'appliquent en 2013 :

- Photocopie A4 0.25 €
- Photocopie A3 0.50 €

OÙ DÉPOSER LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

KRAGEN Recyclage
68121 URBES (avant le Viaduc, près du Camping, prendre à gauche)
Tél. 03 89 82 69 00
Port. 06 08 81 88 23

STE TRITER
29 rue des Genêts
68700 ASPACH LE HAUT
Tél. 03 89 62 70 00

Plate-forme STGA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH LE HAUT
Tél. 03 89 75 60 94

AMIANTE

ALSADIS
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

PLACOPLATRE

CERNAY ENVIRONNEMENT
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

VERRE DE VITRAGE

Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH LE HAUT
Tél. 03 89 75 60 94